

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(12\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 16 novembre 1872](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 16 novembre 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (12)

Collation 3 p. (253r, 254r, 255v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 16 novembre 1872, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (12)

Consulté le 28/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46026>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 novembre 1872](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieu de destination Amiens (Somme)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Moine. Godin signale à Delpech qu'il a dû recevoir de Larue les pièces d'une affaire opposant Godin à un de ses anciens employés, jugée au tribunal de Vervins et qu'il désire renvoyer devant le conseil des prudhommes de Guise. Godin explique à Delpech que le tribunal a cru que Moine était un employé comptable alors qu'il dirigeait la fabrication de la fonderie et distribuait le travail à 200 ou 300 ouvriers jusqu'à ce qu'il le remplace à ce poste et lui confie la fonction de suivre toutes les commandes urgentes jusqu'à leur expédition. Il ajoute qu'il préférerait se désister plutôt que perdre son procès en appel à Amiens et il demande à Delpech l'état de la jurisprudence de la cour sur le sujet. Il lui demande de lui répondre au 28, rue des Réservoirs à Versailles.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Moine \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Amiens \(Somme\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Vernilles 16 g^{de} 92

Monsieur Delpach,

M. Larue, arrivé à
Vernins, a dû vous envoyer
les pièces concernant son
appel que j'ai interjeté contre
un jugement du tribunal
de Vernins se déclarant com-
pétent dans une affaire que
entre moi et un de mes an-
cêtres, affaire que je deman-
dais d'envoyer devant le
conseil des prud'hommes de
Guise,

Cette affaire, mal
présentée en mon absence,
devant le tribunal de commerce
de Vernins, a donné lieu de
croire au tribunal que

M. Moine était un
employé comptable.

Le fait est que depuis
plusieurs années, cet homme
était chargé de diriger la
fabrication de la fonderie,
et de distribuer le travail
à 200 ou 300 ouvriers.
Fin de l'année dernière, j'ai
modifié sa fonction en
créant un autre employé
à sa place, et en lui réser-
vant de suivre dans les
ateliers toutes les commandes
pressées, en même temps
que de veiller à leur expédition
jusqu'au moment du charge-
ment sur voiture.

Il y a donc là un point
délicat à résoudre, et je
préférerais me dispenser de

mon appel que de perdre
mon procès à Clermont.

La jurisprudence de la
cour est-elle assez précise
pour que vous puissiez
me dire ce qu'il doit en
résulter.

Répondez-moi je vous
prie par retour du courrier
à Versailles 28 rue des
réservoirs.

Aguez, je vous prie,
l'assurance de ma parfaite
considération.

Danty